

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

**Séance du 17 octobre 2023**

L'an deux mille-vingt-trois, le 17 octobre, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques HURLUS, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 29 septembre.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents :**

Point numéro 1 : 33

Du point numéro 2 au point numéro 17 : 34

A partir du point numéro 18 : 33

**Nombre de pouvoirs :**

Du point numéro 1 au point numéro 17 : 4

A partir du point numéro 18 : 5

**Nombre de votants :**

Point numéro 1 : 37

Du point numéro 2 au point numéro 26 : 38

***Etaient présent(e)s :***

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M. DEHAENE Michel, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno (du point 2 au point 17), M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, M. PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECCLOO Serge, Mme VILLE Augustine.

***Absents excusés :***

M. FICHEUX Bruno, à partir du point 18, pouvoir donné à Mme BERTRAND Dorothee,

M. DELABRE Aimé, pouvoir donné à M. VANECCLOO Serge,

Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, pouvoir donné à Mme EVRARD Monique,

M. BROUTEELE Philippe, pouvoir donné à Mme DERONNE Véronique,

Mme HIEL Anne, pouvoir donné à M. HURLUS Jacques,

***Absents :***

M. FICHEUX Bruno (point numéro 1)

M. RAVET Pierre-Luc,

M. BONNAERT Jean-Philippe,

M. DELVALLE Jean,

M. LORIDAN Bernard,

***Secrétaire de séance :*** Mme EVRARD Monique,

## Délibération n°2023D134 – Finances, Mutualisation, Transferts de charge – Tableau des effectifs.

Pour permettre la nomination d'agent lauréat de concours, au sein du service Finances-RH-AG, il est proposé :

- La création d'un poste de rédacteur territorial (B)
- La suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe (C)

Intitulé du poste	Postes ouverts au 9 février 2023	Propositions de modifications pour le Conseil communautaire d'octobre 2023	Propositions de postes ouverts à compter du Conseil communautaire d'octobre 2023
<b>Filière administrative</b>			
Attaché hors classe (A)	1		1
Attaché principal (A)	1		1
Attaché territorial (A)	6		6
Rédacteur principal de 1ère classe (B)	0		0
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe (B)	3		3
Rédacteur territorial (B)	1	+1	2
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe (C)	4		4
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe (C)	3	-1	2
Adjoint administratif (C)	12		12
Adjoint administratif principal de 2ème classe (C) à TNC 70 %	1		1
<b>Filière technique</b>			
Ingénieur principal (A)	3		3
Ingénieur territorial (A)	0		0
Technicien territorial (B)	0		0
Agent de maîtrise principal (C) (C)	3		3
Agent de maîtrise (C)	3		3
Adjoint technique principal 1ère classe (C)	2		2
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe (C)	4		4
Adjoint technique (C)	5		5
<b>Filière sportive et animation</b>			
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe (C)	1		1
<b>Filière médicosociale</b>			
Conseiller socio-éducatif (A)	1		1
Psychomotricien (A)	1		1
Educateur de jeunes enfants (A)	3		3
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnel (A)	2		2
Technicien paramédical de classe normale (B)	0		0

<b>Filière culturelle</b>			
Assistant principaux de conservation du patrimoine (B)	1		1
Bibliothécaires (A)	0		0
<b>Autres cadres d'emploi</b>			
Emploi fonctionnel de direction :	1		1

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour – Mme DERONNE n'exerçant pas la prcuration de M.BROUTEELE sur ce sujet) la proposition ci-dessus.



Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**